

KIFFE KIFFE ta ville

La maison de l'habitat Parcours FLE

*Ressources pédagogiques en Français Langue Étrangère pour les habitants de la
métropole d'Orléans*

Atelier Savoirs de base 2.0



ACTIVITÉ 1 : VOCABULAIRE

Exercice 1 : Reliez le mot à l'image qui correspond.

Un guichet

un conseiller
/un agent

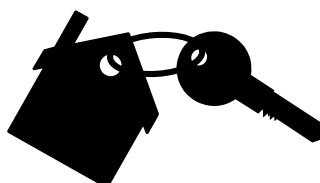
un titre de séjour/
une carte d'identité

un dossier

un logement



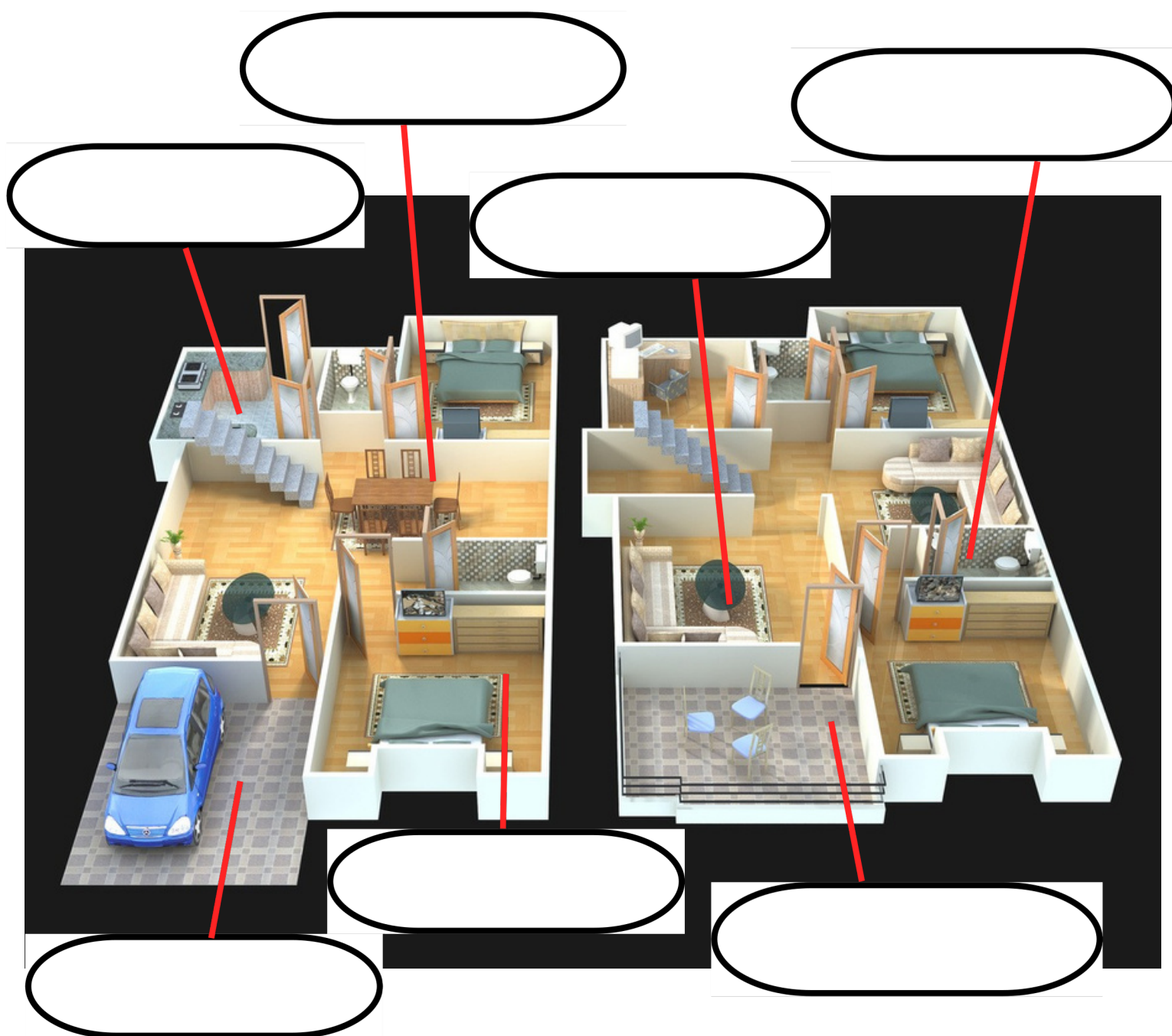
Exercice 2 : Entourez l'image qui correspond à : **attestation d'enregistrement.**



Les pièces de la maison

Exercice 3 : Ecrire chaque mot au bon endroit :

chambre - salle de bain / toilette - cuisine - garage/parking -
terrasse / balcon - salon - salle à manger



Exercice 3 : Entourez le mot ou la définition qui correspond à l'image.



Une école
Une maison
Une voiture



Un jardin
Une cour
Un appartement

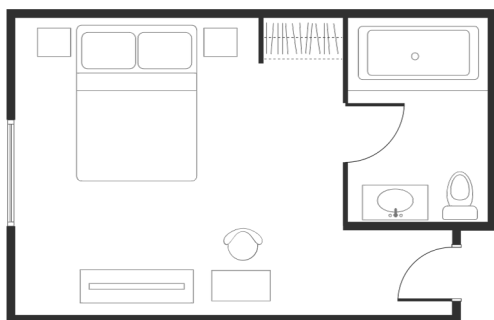


Un parking
Une bibliothèque
Un quartier

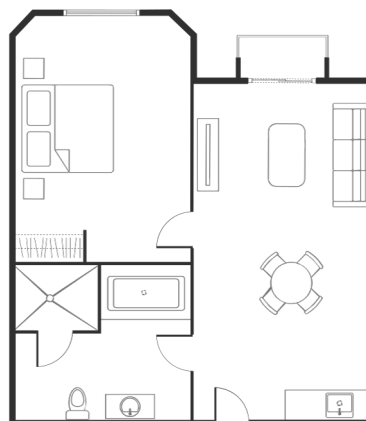
Exercice 4 :  **Il existe plusieurs types de logements :**

- un studio c'est une seule pièce
- un T1 : une pièce principale(chambre ou salon) + une cuisine séparée,
- un T2: une pièce principale principale + chambre + cuisine à part ...

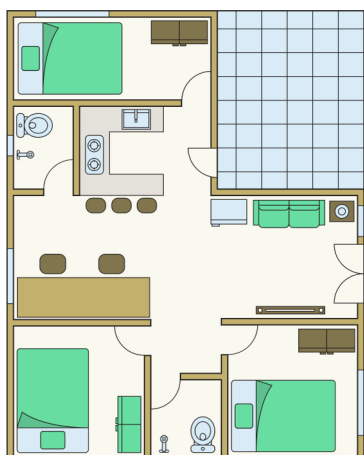
Ecris : **studio, T1, T2, T3** au bon endroit.



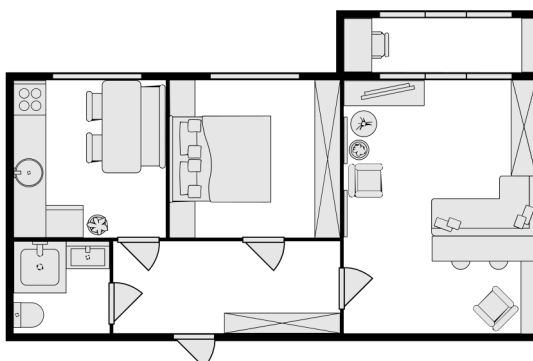
.....



.....



.....



.....

QUIZZ

Exercice 4: Scannez ce QR code vidéo

"parcours d'une demande de relogement"



1. Qu'est-ce que la Maison de l'Habitat ?

- A. Une agence immobilière
- B. Un magasin de meubles
- C. Une agence pour trouver un logement social
- D. Une fondation

2. Où se trouve la Maison de l'Habitat ?

- A. Saran
- B. Olivet
- C. Orléans

3. Où pouvez-vous faire une demande de logement social ? (plusieurs réponses)

- A. A la mairie
- B. A un bailleur social
- C. A l'action sociale
- D. A la Maison de l'Habitat

4. Quels sont les avantages de passer par la maison de l'habitat ?

- A. Une adresse fiable
- B. Une seule démarche
- C. Un envoi à tous les bailleurs de l'agglomération
- D. Une adresse où on donne des meubles

5. Combien y a-t-il de communes sur l'agglomération orléanaise ?

- A. 20
- B. 22
- C. 28
- D. 31

6. Quel document est nécessaire pour enregistrer sa demande ?

- A. Un relevé bancaire
- B. Un avis d'imposition
- C. Une carte d'identité/titre de séjour
- D. Un permis de conduire

7. Quel document doit-on conserver après enregistrement ?

- A. Un courrier de la mairie
- B. Une lettre signée par le bailleur
- C. Un document de la CAF
- D. Une attestation de demande et un numéro personnel

8. Que faire s'il y a des modifications à apporter à mon dossier ?

- A. Prendre RDV à la maison de l'Habitat.
- B. Envoyer un SMS
- C. Actualiser les informations sur le site de la Maison de l'Habitat
- D. Passer en mairie

9. Qui vous contacte quand un logement est disponible pour vous ?

- A. Le bailleur
- B. La Maison de l'Habitat
- C. La mairie
- D. Une agence immobilière

ACTIVITÉ 2 : DÉCOUVERTE DU LIEU RESSOURCE

Exercice 1 : Rendez-vous sur le site

<https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr/>



Énigme 1 : Trouvez les jours d'accueil de la Maison de l'Habitat à Orléans.

.....

Énigme 2 : Quelle est l'adresse email et le numéro de téléphone pour contacter la Maison de l'Habitat ?

.....

Énigme 3 : Quelles solutions sont proposées pour les - 30 ans ?

.....

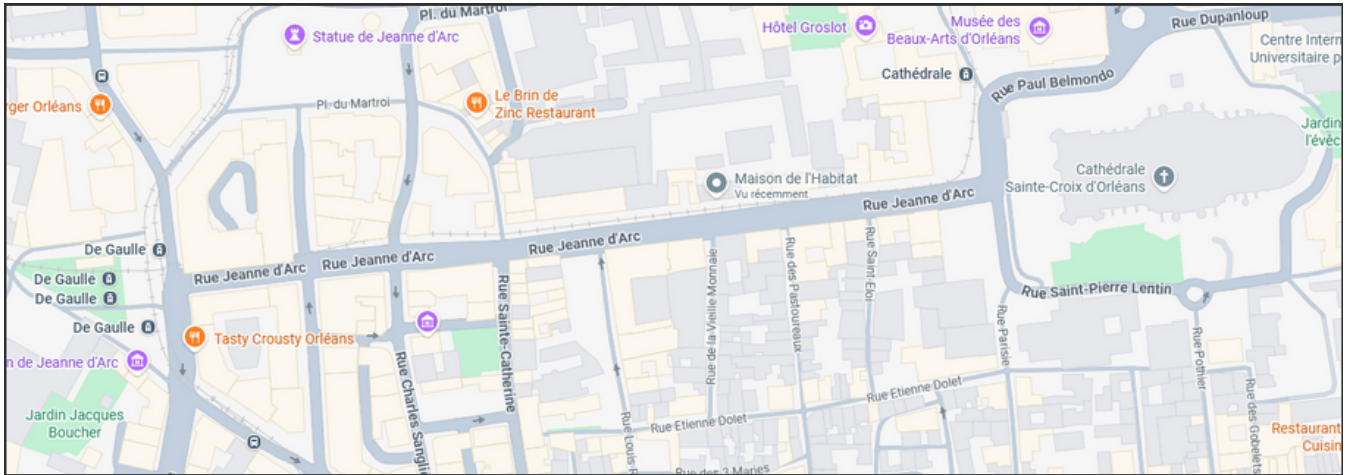
Énigme 4 : Quelle est la première question la plus fréquente ?
Recopiez la réponse.

.....

.....

.....

Exercice 2 : Observez ce plan, repérez *la Maison de l'Habitat*.



Exercice 3 : Ecrivez l'**itinéraire** depuis chez vous pour aller à la **Maison de l'habitat** dans le centre-ville d'Orléans.

Quel transport prenez vous ? Combien de temps ça vous prend ?

.....

.....

.....

.....

ACTIVITÉ 3 : PARLER À L'ACCUEIL

Exercice 1 : Jeu de rôle : Vous jouez le rôle du conseiller à l'accueil de la Maison de l'Habitat et votre camarade jouera le rôle de l'utilisateur.

Vous devez :



VOUS DEVEZ :

- Saluer
- Se présenter à l'accueil
- Expliquer le motif/votre problème
- Poser des questions
- Demander un conseil
- Dire ses disponibilités (jours, heures, moment de la journée, à partir de quelle heure)
- Donner son adresse et son numéro de téléphone
- Prendre congé

**Pour préparer le dialogue, remplissez le tableau avec les répliques
clefs du dialogue illustratif**

USAGER	ACCUEIL

ACTIVITÉ 4 : PRODUCTION ÉCRITE

Exercice 1 : Complétez le texte avec les mots suivants :

**logement- association - communes- - démarches- entretien -
dossier- gratuit**

La Maison de l'Habitat est un lieu d'information sur l'accès au logement qui propose un service d'enregistrement des demandes de logement social sur les 22 de la Métropole orléanaise.

La maison de l'Habitat est une loi 1901 co-financée par Orléans Métropole, les bailleurs sociaux de la Métropole, la CAF du Loiret et Action Logement.

La Maison de l'Habitat simplifie vos

Elle vous accompagne dans la formulation de votre demande, vous informe sur le parc social de la Métropole, vous aide à constituer votre et le transmet à tous les organismes HLM.

Si vous souhaitez formuler une demande de social, vous pouvez télécharger le formulaire ou le retirer sous son format papier à la Maison de l'habitat.

Pour le dépôt de votre demande, un avec un conseiller logement de la Maison de l'Habitat vous sera proposé.

Exercice 2 : Vous avez reçu un mail de La Maison de l'Habitat.
Vous devez y répondre.

De : info@mdh.orleans-metropole.fr

Objet : Attestation d'enregistrement

Madame, Monsieur,

*Vous trouverez en pièce jointe votre attestation d'enregistrement avec un
numéro unique que vous devez conserver impérativement !*

*Nous vous remercions de nous indiquer, par retour de mail, vos disponibilités
pour que nous puissions vous rencontrer lors d'un échange.*

Cordialement.

La MDH Orléans

De :

Objet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ACTIVITÉ 5 : COMPRÉHENSION ÉCRITE

Exercice 1 : Observez ce document et répondez aux questions :

LA COTATION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL SUR ORLÉANS MÉTROPOLÉ

- les critères peuvent se cumuler -

 Vous n'êtes pas locataire d'un logement social
  Vous êtes déjà locataire d'un logement social

Situation vis à vis du logement actuel

		
Personne menacée d'expulsion sans solution de relogement	50	50
Personnes hébergées en établissement ou logement de transition	50	/
Habitat indigne	38	38
Personne ayant à leur charge au moins un mineur et habitant dans un logement :		
Dans un logement non décent	38	38
Dans un logement manifestement suroccupé	38	38
Personne sans logement		
Personne dépourvue de logement et hébergement	38	/
Personne hébergée par des tiers	38	/
Ancienneté de la demande de logement social de plus d'un an	7	8
Logement inadapté au handicap ou perte autonomie	4	6
Taux d'effort trop élevé (plus de 40 %)	38	40
Sous-occupation dans le parc social	/	3
Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	2	/

En cas de refus

		
En cas de deuxième refus d'une proposition adaptée à votre situation	- 30	- 30

Pour plus de détails consulter « la foire aux questions » sur le site de la Maison de l'Habitat : <https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr>

REMANDER UN LOGEMENT SOCIAL SUR ORLÉANS MÉTROPOLÉ - Déc. 2024

GRILLE DE COTATION (nombre de points par critère)

Situation personnelle

		
Mineurs émancipés ou majeurs âgés de moins de 21 ans pris en charge avant leur majorité par le service de l'ASE	50	50
Violence familiale ou mariage forcé	50	50
Viol ou agression sexuelle au domicile ou aux abords	50	50
Sortie de prostitution	50	50
Victime de traite des êtres humains ou proxénétisme	50	50
Ménages relevant du premier quartile (critère de ressources)	38	38
Personne en situation de handicap	38	38
Sortie d'appartement de coordination thérapeutique	38	/
Divorce ou séparation	4	4
Étudiant ou apprenti	2	2
Ancien étudiant en résidence étudiante	2	/
Habite l'EPCI * (Orléans Métropole)	2	2
Habite la commune	1	1

*Orléans Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Situation professionnelle

		
Reprise d'activité après une période de chômage de longue durée	38	38
Travaille dans l'EPCI (Orléans Métropole)	3	3
Logement éloigné du lieu de travail	3	3
Changement de lieu de travail	2	2
CDD / Intérim	2	2
Travailleur essentiel	1	1

Combien de points vous attribue-t-on en situation de handicap ?

Combien de points obtenez vous si vous êtes locataire **d'un habitat indigne**, **en CDD** et que **vous divorcez** ?

Que se passe-t-il si vous refusez une seconde fois l'attribution d'un logement ?

.....

Logement , Saint-Jean de Braye , Saran • le 15/07/2024

L'innovation dans le logement social récompensée

Les prix de l'innovation du logement social 2024 sont venus récompenser cette année les bailleurs France Loire et Valloire Habitat, pour des projets imaginés respectivement sur les communes de Saran et de Saint-Jean de Braye.



Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, Orléans Métropole soutient la production de logements sociaux à travers, notamment, des aides financières qu'elle apporte aux projets de création et de rénovation réalisés sur son territoire. Les prix de l'Innovation du logement social, créés en 2018, visent à valoriser les démarches collaboratives et participatives qui contribuent à faire une ville plus ouverte, plus durable et diversifiée, et ont été classés en 2 catégories.

Ainsi, le prix de l'innovation dans le logement social, catégorie « gestion sociale », vient distinguer les innovations sociales permettant de développer des services novateurs en phase avec les usages et les évolutions sociétales, grâce à de nouveaux partenariats. L'autre catégorie, « conception technique de l'opération », met en avant les innovations technologiques, techniques et architecturales relatives à la conception du bâtiment, son mode de réalisation, aux matériaux utilisés...

Et les gagnants de cette année sont...

Catégorie « gestion sociale »

France Loire. Construction de 25 logements collectifs « Les promenades d'Éole – ZAC des Portes du Loiret. Saran.

Le programme comprend 1 logement LLI (logement location intermédiaire), 6 logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), 8 logements PLS (prêt locatif social) dont 1 logement PMR (personne à mobilité réduite) et 10 logements fléchés pour les personnes en situation de handicap, au sein d'un îlot de 300 logements. L'objectif est d'y créer une dynamique à l'échelle du quartier, d'éviter les zones dortoirs, un projet pensé comme « un lieu à vivre sein et durable qui contribue à l'interaction entre les habitants ».

Catégorie « conception technique »

Valloire Habitat. Réhabilitation de 20 logements collectifs de la résidence Jean-Zay, à Saint-Jean de Braye.

Rénovation thermique (combles, menuiseries, ITE façades et chaudières), amélioration des parties communes, installation d'un ascenseur et réfection des abords de ce bâtiment collectif de 5 étages avec sous-sol, construit en 1966.

Innovations techniques : chaudières à condensation avec conduits individuels passant par un conduit dit « shunt » collectif, « qui ont permis de gagner 2 classes de consommation dans le DPE ».

1. En quelle année a été créé le Prix de l'Innovation du logement social ?

.....

2. Dans quelle catégorie Valloire habitat a-t-il reçu une récompense ?

.....

3. Que signifie LLI ?

.....

.....

.....

4. Relier ce qui correspond :

France Loire

Valloire Habitat

Installation d'un ascenseur

Un logement PMR

10 logements fléchés

Rénovation thermique

Réhabilitation de 20 logements collectifs

Rénovation de façades

Des logements locatifs aidés